

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 30 août 2000

Demandeur : Option consommateurs

Question 5 Référence: SCGM-2 doc. 1 section 1, page 11 lignes 26 à 36

- 5.1. SCGM a-t-elle tenté d'allouer entre les différentes fonctions les dépenses d'exploitation reliées à la gestion des outils de transport et d'équilibrage ainsi que les achats de marchandise et de gaz de compression? Justifiez le choix de ne pas allouer ces coûts directement.
 - 5.2. Veuillez produire le détail, dans le budget 1999/2000, des coûts reliés à la gestion de l'approvisionnement en marchandise, en gaz de compression, en équilibrage et en transport, y incluant le coût de gestion des nominations et des livraisons pour les clients en achat direct.
 - 5.3. Les éléments de la base de tarification qui ont été reclassifiés, outre le rendement relié au fonds de roulement, sont tous distinctement identifiables aux différentes fonctions. Pourquoi les éléments qui ne sont pas distinctement identifiables, comme par exemple les dépenses informatiques, n'ont pas fait l'objet d'une allocation particulière?
-

Réponse

- 5.1. Non, parce que les dépenses d'exploitation regardent tout ce qui touche la gestion globale de l'entreprise, et donc tout ce qui touche l'ensemble des clients. Les coûts de tout ce qui touche l'ensemble des clients doivent être assumés par tous les clients, et la façon de s'assurer de les récupérer de tous les clients est de les fonctionnaliser sous la composante D.

Les coûts pour gérer ou mettre en place des services comme le service de fourniture du distributeur ou les services de fourniture avec et sans transfert de propriété ont été encourus dans l'optique d'une gestion globale de l'entreprise. Tous les services développés (existants ou nouveaux) sont à la disposition continue de tous les clients. Ce n'est pas parce que certains clients n'utilisent pas certains services que ces services non utilisés ne sont plus à leur disposition ou qu'ils ne les utiliseront pas un jour. Dans cette optique, nous estimons qu'il ne serait pas justifié de fonctionnaliser les dépenses d'exploitation à d'autres composantes que la composante distribution.

Finalement, l'adaptation de la tarification aux tendances du marché, en procédant au dégroupement des tarifs dans le cas qui nous concerne aujourd'hui, est envisagée pour toute la clientèle au bénéfice de toute la clientèle. Il en a été ainsi pour le dégroupement des composantes M et C, il en sera de même pour les composantes T et É. Les choix et la flexibilité tarifaire requis dans un marché en constante évolution sont mis en place au profit de tous les clients.

- 5.2.** Cette information est non disponible pour les raisons exposées en réponse à la question 5.1.
- 5.3.** Pour les raisons données en réponse à la question 5.1.